École d'architecture delaville&desterritoires à Marne-la-Vallée

marnelavallee.archi.fr 12 av. Blaise Pascal, 77447 Marne-la-Vallée Cedex 2 Ministère de la culture ÉcoleassociéeàlaComue UniversitéParis-Est

Modules de formation continue Appel à projets 2019

Depuis 2016, la formation tout au long de la vie des architectes est obligatoire à raison de 20 heures par an. Les écoles d'architecture, en plus de la formation initiale, ont pour mission de proposer une offre de formation continue. Cet appel à projet vise à enrichir l'offre de formation continue de l'École et a pour objet la sélection de propositions émanant d'enseignants de l'établissement et de personnes extérieures. Les enseignants/formateurs devront être en capacité de proposer et de mettre en œuvre des modules de formation continue d'une journée (7 heures) au minimum, à l'attention d'un public déterminé (architectes, ingénieurs, maître d'ouvrage, élus...).

Les formations professionnelles continues sont majoritairement envisagées en mode présentiel.

De premières pistes de réflexion ont été identifiées ou sont en cours de développement. Votre proposition peut s'inscrire dans l'une de ces thématiques ou en proposer une nouvelle :

- sensibilisation à l'architecture contemporaine et aux bonnes pratiques dans le montage de projets d'architecture (public cible : élus, maître d'ouvrage, programmiste, chargé d'opérations, responsable de projet, etc.);
- sessions techniques portant sur des modes constructifs ou l'application de normes spécifiques ;
- formation aux différents aspects du BIM pour les architectes ;
- programmation architecturale et urbaine;
- réhabilitation énergétique ;
- l'urbanisme transitoire;
- permis d'aménager (lotissements)...

Composition du dossier de candidature (2 pages maximum)

Prénom(s) et nom(s) de l'intervenant(s)

Statut(s) de l'intervenant(s)

Titre de la formation

Synopsis de l'intervention avec :

- Objectifs
- Contenus
- Méthodes pédagogiques/outils/supports
- Mode d'évaluation
- Nombre de jours envisagés

Publics concerné

Intervenants supplémentaires envisagés (nom/prénom si connu ou profil + volume horaire envisagé)

Calendrier prévisionnel

Remise des dossiers : 25 mars 2019 au plus tard par voie électronique (format PDF) à Madame Inbal Haddad : inbal.bismuthhaddad@marnelavallee.archi.fr Entretiens : première semaine d'avril 2019 pour les porteurs de projet présélectionnés